

Le paysage des toits participe fortement à la qualité et à la valeur patrimoniale des centres anciens et de l'ambiance des bourgs ruraux.

L'Isère est héritière de différents types de maisons, nous laissant de beaux exemples de toitures traditionnelles et locales : la maison dite dauphinoise coiffée d'un toit à quatre pans très raides (50%) souvent couvert de tuiles écaillés ; la maison rhodanienne dont le toit est de pente plus faible (25%) et couvert de tuiles canal ; la maison de montagne à deux pentes (60%) à l'origine couvert de chaume mais à présent souvent en ardoise, tuile ou tôle ; la maison provençale avec son toit à faible pente couvert de tuiles canal. Chaque site ayant ses contraintes liées au climat et aux matériaux locaux.

Cette variété architecturale de toiture caractérise l'histoire et la géographie particulière de l'Isère, héritage qui est aujourd'hui à protéger et à mettre en valeur.

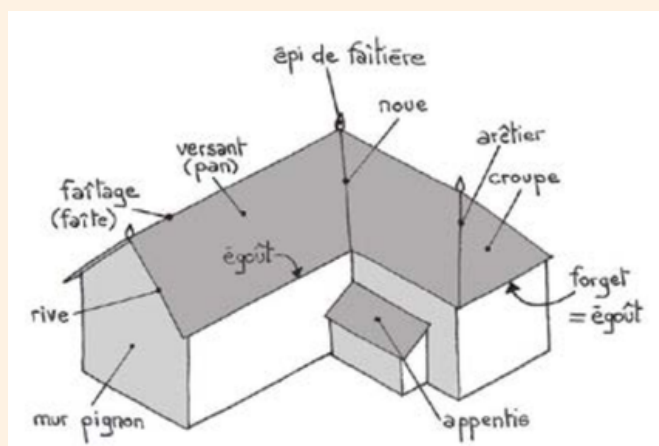


Toits du village de Mens, Trièves, Isère



Le toit constitue la cinquième façade des immeubles, toute intervention en toiture nécessite dès lors une véritable attention. Il convient d'évaluer l'incidence des travaux en toiture à la fois d'un point de vue technique, thermique et esthétique. En fonction du contexte, de l'épannelage de la rue, des gabarits, de la valeur patrimoniale du bâtiment, les modifications de toiture ne sont pas toujours possibles et doivent rester exceptionnelles. Dans la plupart des cas, un projet architectural confié à un architecte s'avère nécessaire. Des éléments connexes participent à l'effet d'ensemble offert à la vue : les châssis, les verrières, les lucarnes, les souches de cheminées... Sans effort d'intégration, la modification des cheminées et la prolifération d'objets techniques parasites (climatisateurs, édicules techniques...) banalisent et dégradent les centres anciens.

• Vocabulaire de la toiture

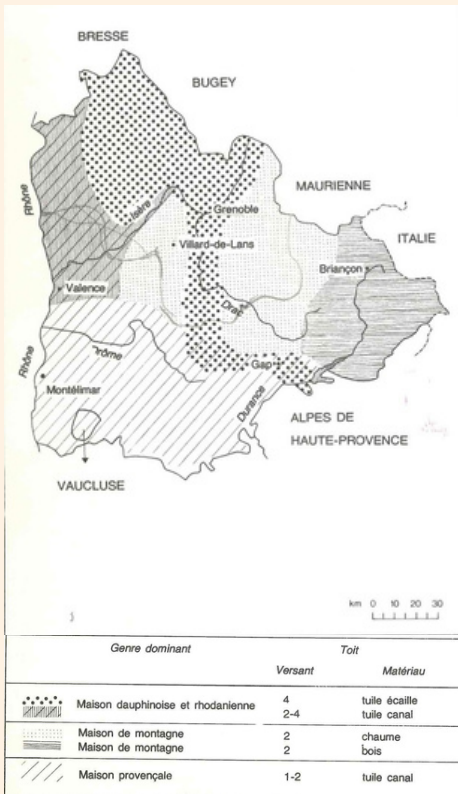


Toiture de la porterie de l'abbaye- Saint Antoine l'Abbaye, Isère

Les maisons traditionnelles en Isère

- **Maison dauphinoise**

Couverture historiquement en tuiles écaïlle mais la tuile canal s'est beaucoup développée en Isère, parfois on trouve des toitures en essandoles. Toits à pente forte (environ 50°), généralement à 4 pans.



Source : L'architecture rurale française : Dauphiné, Musée national des arts et traditions populaires, Henri Raulin, 1977.

- **Maison rhodanienne et provençale**

La première architecture s'est développée du côté du Rhône, la seconde en Provence. Ce sont des architectures quasi similaires au niveau des toitures : tuiles canal, puis plus tard en tuiles romanes. Le toit est de pente plutôt faible (entre 15 et 20°), à deux pans.



- **Maison de montagne**

Toiture à deux pans raides (35°), couverte de chaume à l'origine, ce matériau a fait place au bois, plus rarement à la lauze de pierre. De manière plus récente, le matériau végétal a été abandonné pour la tôle ondulée.

Les types de tuiles

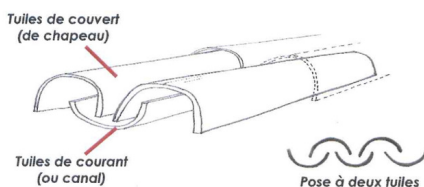
Tuiles non acceptées :

Les tuiles devront être en terre cuite rouge vieilli, ou rouge nuancer. Les tuiles en béton, métal, ardoisées sont interdites : ces matériaux ne sont pas adaptés à l'architecture traditionnelle et ne constituent pas des matériaux dits écologiques et résilients.

Les tuiles molles, poly-tuiles et tuiles Delta 10 (ou équivalent) ne sont pas des dispositifs traditionnels locaux.

Lors d'un chantier de rénovation d'une toiture, il est fortement recommandé de récupérer les tuiles de l'ancienne couverture qui sont en bon état et de les compléter par des tuiles neuves dont la qualité et l'aspect se rapprocheront le plus possible des tuiles traditionnelles. Les tuiles récupérées devront être posées en alternance avec les tuiles neuves (panachage).

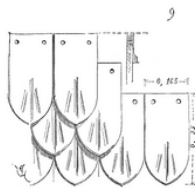
• Tuiles canal



Les tuiles canal sont des tuiles creuses en terre cuite que l'on retrouve sur le bâti ancien. Elles sont « à glissement », c'est à dire superposées les unes sur les autres, selon une pose à deux tuiles. Celles du dessous, qui assurent l'écoulement des eaux, sont des tuiles de courant, et celles qui les re-couvrent sont des tuiles de couvert.

Ces couvertures en tuile canal participent à la valeur patrimoniale de l'édifice et elles doivent être **refaites à l'identique**. Si les tuiles couvrantes de récupération sont en nombre insuffisant, des tuiles neuves d'aspect vieilli de mêmes caractéristiques seront mises en place en les noyant au milieu des tuiles anciennes. On appelle ça le **panachage**.

• Tuiles écailles



Conçue pour les toits dont la pente est supérieure à 40°, elle était fabriquée traditionnellement en argile de différentes couleurs selon le lieu d'extraction. Elles s'emboîtent grâce à des rainures ou cannelures.

De conception traditionnelle, sa couleur ne passe pas avec le temps. Enfin elle est facile à poser et bénéficie d'une grande longévité, avec une durée de vie de plusieurs dizaines d'années. En Isère, la tuile plate en écaille est la plus répandue.

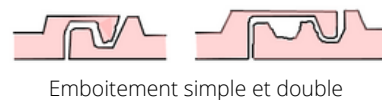
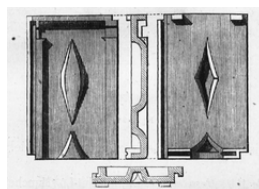
• La lauze (pierre)



Le savoir-faire de la couverture en lauzes est particulier, il demande beaucoup de patience et la connaissance de la pierre est primordiale.

La couverture en lauze reste cependant rare en France du fait de ses nombreuses contraintes (poids, coût, durée de la pose).

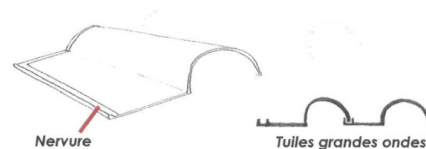
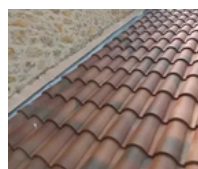
• Tuiles mécaniques/à emboîtement



Inventé et breveté par les frères alsaciens Gilardoni en 1841, leur tuile à emboîtement est primée à de nombreuses reprises aux expositions universelles de Paris. S'adaptant à toutes les régions, elle est aujourd'hui le modèle le plus répandu sur le territoire national. Elle se décline en 4 catégories : les petits moules à aspect plat ou à côte et les grands moules à aspect plat ou avec un galbe. En fonction de leur type, elles seront utilisées sur des toitures de pentes plus ou moins fortes.

Les tuiles grand moule se caractérisent par une densité inférieure à 15 tuiles au mètre carré. La tuile petit moule se caractérise par une densité de 15 à 22 tuiles au mètre carré

• Tuiles romanes



Ces tuiles mécaniques « à emboîtement » ne doivent pas être confondues avec les tuiles canal. Elles ne conviennent pas aux bâtiments anciens en raison de leurs caractéristiques : géométrie rigide inadaptée aux vieilles charpentes irrégulières, couleur trop uniforme, aspect incompatible avec les corniches génoises... Néanmoins, en dehors des centres anciens, les tuiles mécaniques grandes ondes peuvent être envisagées en matériau de substitution, au cas par cas, en fonction de leur environnement immédiat.

• L'ardoise



La toiture en ardoise est la plus répandue parmi les châteaux, pourtant l'ardoise est un matériau fragile, délicat et assez onéreux. Elle est acceptée seulement sur des bâtiments attestant de la présence d'ardoise dès l'origine

• Comment bien insérer votre projet de construction moderne ?

Les toitures sont en pente et de forme simples : à deux pans avec faîtage parallèle à la voirie ou à 4 pans. Les pentes des toitures doivent être semblables à celles des bâtiments existants adjacents. Au niveau de la couverture, sont demandé des formes simples, une teinte homogène, l'emploi simultané de tuiles creuses ou de tuiles plates. Le travail remarquable des charpentes participe à la fois à l'unité et à la richesse de la « cinquième façade ».



Point réglementaire

Votre projet se situe dans un périmètre de protection au titre du patrimoine (abords d'un Monument Historique et ses abords, Site Patrimonial Remarquable, Périmètre Délimité des Abords, Site classé/inscrit), votre projet de rénovation est obligatoirement soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France de l'Isère.

Toute modification de toiture, création d'ouverture, remplacement de tuiles, constituent des travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment.

Au titre du Code de l'urbanisme, ils doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.

Certaines communes sont en lien avec un architecte-conseil et des spécialistes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie.

UDAP 38

Unité
Départementale
de l'Architecture
et du Patrimoine
Isère

Fiche réalisée par Théo Mazoyer



Energie et Climat

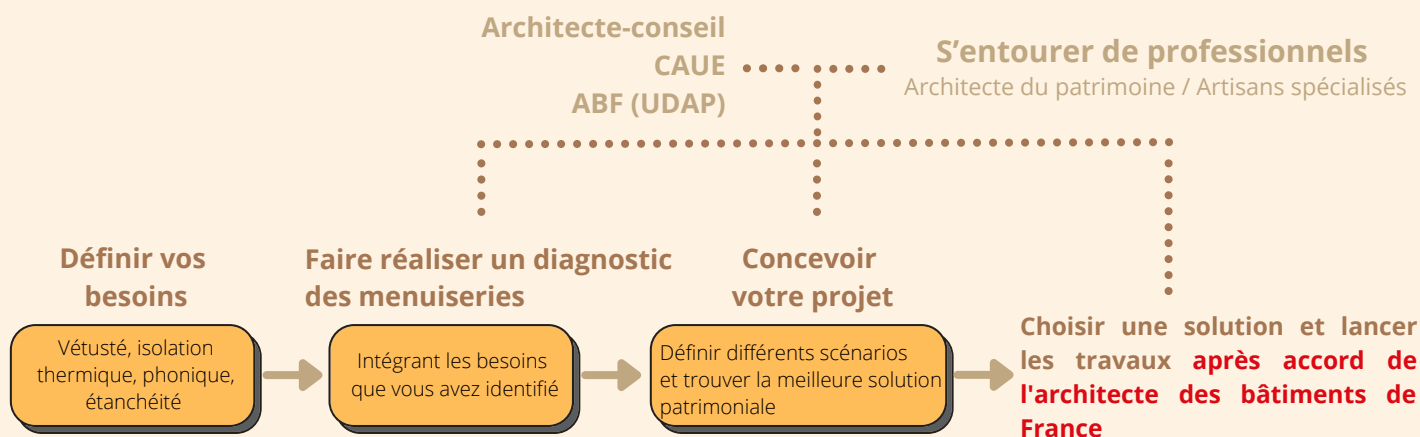
Les déperditions énergétiques d'un bâtiment liées aux combles et aux toitures sont de l'ordre de 30% des déperditions totales d'un bâtiment. Il est essentiel de traiter cet espace correctement afin de réduire ses dépenses énergétiques.



Subventions possibles

- Fondation du patrimoine : votre projet peut faire l'objet d'un label, avec un financement d'une partie des travaux, pour les projets ayant une qualité patrimoniale remarquable.
- Conseil départemental de l'Isère : des subventions peuvent être accordées sous certaines conditions (projet en espaces protégés par exemple).

Avant tous travaux :



Toutes les illustrations et photos utilisées au sein de cette fiche sont tirées des données personnelles du service ou libre de droit (WikiCommons)

Retrouvez nos fiches conseils sur notre site :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Pole-Architecture-et-patrimoines/Unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine/UDAP-de-l-Isere>
17 boulevard Joseph Vallier - BP 45 - 38040 Grenoble cedex 09 - Tél. 04 56 59 46 13 - udap.isere@culture.gouv.fr